

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1481

présenté par
Mme Autain et les membres du groupe La France insoumise

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.